

---

# VILLES ET ALIMENTATION EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

## Expériences françaises

---





---

# SOMMAIRE

---

## 1 INTRODUCTION P. 5

## 2 UN COUP D'ARRÊT DANS L'HISTOIRE LONGUE DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE P. 7

Un système alimentaire plébiscité P. 7

De toutes parts, une montée des interpellations P. 7

Une crise sanitaire qui met à l'arrêt l'économie mondiale P. 9

Les villes au cœur de la crise, mais à la manœuvre P. 9

Des préoccupations déjà anciennes P. 11

## 3 LES VILLES ET LA CONTINUITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES URBAINS P. 13

Production agricole : identifier les besoins, assurer les débouchés et renforcer les circuits courts P. 13

Distribution : adapter les circuits logistiques P. 18

Consommation : des initiatives de solidarité et de lutte contre la précarité alimentaire P. 20

Collaboration, communication et sensibilisation P. 23

## 4 QUELS ENSEIGNEMENTS RETENIR ? P. 27

Les villes, en temps de crise, face aux urgences P. 27

Les villes, en temps de crise, face au besoin de renforcer durablement la transition et la résilience alimentaires P. 29

## 5 CONCLUSION P. 33

Présentation des associations P. 35

Liste des participants à l'enquête P. 38





# 1

## INTRODUCTION

Face à la pandémie de Covid-19, le secteur de l'alimentation s'est retrouvé au cœur du dispositif de crise. Besoin primaire de chaque individu, se nourrir est une activité indispensable, qui ne peut être interrompue ou mise en difficulté. Mais comment garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement alimentaire pour tous en période de crise sanitaire ? Quels dispositifs ont été mis en place dans les villes françaises pour répondre à une situation inédite d'urgence ? Quels enseignements retenir de cette crise ? Doit-on s'attendre à des changements de plus long terme sur notre manière de produire, de consommer et de recycler ? Dans quelle mesure les expériences locales françaises peuvent-elles servir une transition du système alimentaire à une échelle plus globale ?

Le Covid-19 a créé en quelques semaines une situation inédite. La fermeture des établissements d'enseignement, des commerces non indispensables, les mesures de confinement, la fermeture des marchés ou encore la pénurie de main d'œuvre dans la production agricole sont autant de facteurs qui ont conduit les acteurs du système alimentaire à s'adapter à un contexte très évolutif pour garantir la sécurité alimentaire du pays.

En effet, tous les acteurs des chaînes d'approvisionnement ont dû et pu imaginer des solutions pour faire face à l'urgence, les agriculteurs,

les consommateurs et les acteurs des différents maillons des chaînes affectées par les mesures de sécurité. Dans ce cadre, les grandes villes et les intercommunalités, soucieuses de garantir l'accès d'un très grand nombre de consommateurs à l'alimentation, ont dû proposer en urgence des solutions d'approvisionnement permettant de remplacer les segments des circuits affectés par les décisions sanitaires, tout en renforçant les actions de solidarité à l'égard des publics fragilisés.

Proches de ces publics fragilisés, isolés, peu solvables, pour qui des solutions de solidarité ont été imaginées, les villes et leur intercommunalités sont restées attentives à tous les consommateurs ainsi qu'aux producteurs locaux en difficulté, avec le souci de maintenir en vie une économie alimentaire permettant à tous de trouver à s'approvisionner. L'engagement et la créativité des acteurs du système alimentaire pendant cette crise ont été déterminants. En effet, les villes en collaboration avec tous les acteurs des territoires intercommunaux ont joué un rôle de coordination et d'animation, mais aussi d'actrices directes, lorsque le besoin le demandait. Grâce à cette capacité à agir en urgence de manière coordonnée et volontaire, nous avons évité le risque majeur de pénurie, qui aurait entraîné un affolement des consommateurs, comme les premières réactions ont pu le laisser craindre.

Les villes et leur intercommunalités sont restées attentives à tous les consommateurs ainsi qu'aux producteurs locaux en difficultés.



France urbaine, en partenariat avec les associations RESOLIS et Terres en villes, propose dans cette publication une analyse des rôles multiples joués par les villes au cours de ces premières semaines de confinement. Cette analyse repose entièrement sur les remontées d'informations qui nous ont été transmises par 35 de nos membres. Au total 30 villes et grandes agglomérations et 5 chambres d'agriculture ont répondu à l'enquête<sup>1</sup>. Cette publication se concentre sur la période de deux mois de confinement passés au cœur d'une crise sans précédent. Nous

aurons l'occasion, toujours en interprétant les informations venues des réalités de terrain, de rendre compte des prochaines étapes, celle du dé-confinement et, à plus long terme, celle d'une relance avec les pesanteurs du passé ou avec les ailes de l'avenir. Néanmoins, avant de plonger dans l'analyse des urgences, nous avons pensé nécessaire et peut-être intéressant de situer la survenue de la crise dans l'histoire longue du système alimentaire et celle, plus courte, de l'apparition de multiples interpellations qui lui ont été adressées ces dernières années.



Photos prises dans le cadre du défi collaboratif « #VitrinesEnConfinement » porté par une équipe de recherche du CNRS et de l'Université Paris Nanterre et piloté par Sarah Gensburger (ISP/CNRS) et Marta Severo (Dicen-IDF/Université Paris Nanterre). [vitrinesenconfinement@protonmail.com](mailto:vitrinesenconfinement@protonmail.com)

(1) Se référer à la liste des répondants page 38

# 2

## UN COUP D'ARRÊT DANS L'HISTOIRE LONGUE DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

### ➔ UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLÉBISCITÉ

La crise du coronavirus a frappé un système alimentaire qui a une histoire multiséculaire, un système porté par des acteurs économiques puissants, qui lui ont donné ses deux grandes caractéristiques contemporaines, sa mondialisation et son agro-industrialisation. Un système plébiscité par les consommateurs, qui ont pu bénéficier grâce à lui d'une alimentation à bas coût, d'aliments faciles d'accès et, au moins à court terme, d'une sécurité sanitaire assurée. On pensait les performances de ce système indépassables puisqu'il pouvait mobiliser partout dans le monde les ressources les meilleures et les moins coûteuses – travail à bas coût, vastes espaces de production, fiscalités avantageuses – et permettait de dépasser les performances des agricultures traditionnelles de caractère biologique grâce à l'importation dans les exploitations agricoles d'intrants de caractère chimique ou mécanique – fertilisants chimiques ou de synthèse, produits phyto et zoo-sanitaires, mécanisation et motorisation, avec in fine un fort impact environnemental, tout comme sur la santé humaine. On a ainsi pu voir se révolutionner le métier d'agriculteur, qui traditionnellement cherchait à adapter à son milieu naturel des plantes et des animaux domestiqués et qui a pu au contraire adapter son milieu à des plantes et à des animaux sélectionnés par les généticiens pour leurs très hautes

productivités. Résultats : en France, au cours des tentes glorieuses et en moyenne, les rendements de céréales ont progressé d'un quintal par hectare et par an et les vaches ont produit 100 litres de lait de plus chaque année. Révolution agricole, mais aussi alimentaire : les industries de transformation et la grande distribution ont pris en main les maillons avals des chaînes agro-alimentaires, ces maillons qui pilotent l'ensemble du système alimentaire.

### ➔ DE TOUTES PARTS, UNE MONTÉE DES INTERPELLATIONS

Une réussite sans doute, et pourtant depuis une vingtaine d'années les alertes et les interpellations se sont multipliées au point que le système alimentaire s'est installé ces derniers temps au cœur du débat citoyen, du débat scientifique mais aussi du débat politique. Ces interpellations s'adressent aux différents acteurs de ce système et concernent les impacts qu'il a sur :

- **la santé humaine** – malbouffe et obésité chronique, maladies cardio-vasculaire, diabète de type B, traces de phyto- et de zoo-sanitaires (perturbateurs endocriniens), ultra-transformation des aliments ;
- **la société** – endettement alarmants des exploitations agricoles, baisse des prix et volatili-

Le système alimentaire s'est installé ces derniers temps au cœur du débat citoyen, scientifique mais aussi politique.

té des marchés agricoles, crises à répétition de différentes filières, migrations des jeunes, vieillissement des territoires ;

- **la culture** – perte de la diversité des cultures alimentaires et de l'identité des terroirs ;
- **l'environnement** – impacts sur le climat (le système agricole et alimentaire compte pour 30 % des émissions de gaz à effet de serre), sur la biodiversité (celle des sols, disparition des insectes, provoquant la disparition de 30 % des oiseaux ces dernières 15 années), artificialisation des sols, pollution des eaux ;
- **l'aménagement des territoires** – pertes d'activités économiques et d'emplois locaux, régression du développement local ;
- **la vie démocratique locale** – perte de la capacité d'agir sur son alimentation.

Les scientifiques ont documenté ces différents problèmes, mesuré leurs dynamiques et leurs chronologies et eux-aussi lancé des alertes.

D'abord à bas bruits, ces interpellations se sont renforcées, puis coagulées. Cette longue liste de mauvaises « externalités », nous indique les domaines pour lesquels des solutions doivent être proposées, mais l'analyse historique de

l'évolution du système alimentaire nous a permis de comprendre que tous ces problèmes avaient deux origines communes : un excès de mondialisation et un excès d'agro-industrialisation. Elle nous a permis aussi de mieux percevoir que, à côté d'une forte composante mondialisée, persistait une petite composante territorialisée, vestige du passé, et s'affirmaient des systèmes alimentaires territorialisés et post-agro-industriels. En-deçà et au-delà des débats, qui contribuent à populariser et à socialiser les questionnements sur l'agriculture et l'alimentation, les acteurs des chaînes de production et de consommation se sont mis en mouvement. Initiatives d'alimentation responsable et durable, d'un côté, mesures de politiques publiques d'alimentation responsable et durable, de l'autre côté, ont donné corps à un mouvement de transition agricole et alimentaire, un mouvement encore modeste, mais sans doute pionnier. De leur côté, les collectivités territoriales se sont saisies du dispositif des projets alimentaires territoriaux (PAT), introduit par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, pour rassembler les acteurs locaux du système alimentaire et définir des projets alimentaires communs. Un certain nombre d'entre elles a créé un comité ou un conseil pour porter une stratégie alimentaire à l'échelle de leurs territoires.





## → UNE CRISE SANITAIRE QUI MET À L'ARRÊT L'ÉCONOMIE MONDIALE

C'est à ce moment de l'histoire qu'intervient la pandémie du coronavirus et la crise brutale, inédite, imprévisible, mondiale, d'abord sanitaire, mais bien vite économique et sociale, une crise qui montre la vulnérabilité de ce grand système alimentaire, une crise qui impose aux acteurs de ce système de faire face à l'urgence pour assurer la continuité des circuits d'approvisionnement et raccourcir des liens en général très indirects entre producteurs agricoles et consommateurs alimentaires. La fermeture des frontières, la forte limitation des transports internes, la fermeture de la plupart des marchés, des restaurants privés et des établissements de restauration collective, le confinement et la distanciation sociale ont frappé durement le système alimentaire. Dans l'urgence, les acteurs de ce système ont pu imaginer des solutions locales et éviter des pénuries, qui auraient entraîné un affolement des citoyens, qui ont sur-réagi les premiers jours du confinement. Le local a pu suppléer un mondial empêché. Une main d'œuvre locale a pu remplacer dans les champs une main d'œuvre étrangère, des produits locaux frais ont pu se substituer à des produits étrangers équivalents, des drives et des livraisons à domicile de paniers ont pu construire des raccourcis producteurs-consommateurs, des formules pré-positionnées, comme celles des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), ont pu grandir et se répliquer, des institutions stratégiques, comme les marchés de gros ou les marchés d'intérêt national (MIN), les centres communaux d'action sociale (CCAS), les grandes associations d'aide alimentaire, les chambres d'agriculture, sans oublier les associations paysannes, qui ont toujours plaidé pour des circuits et des systèmes alimentaires en marge de la grande économie agricole et alimentaire, ont pu s'ouvrir et s'adapter. Partout des plates-formes numériques ou des cartes interactives ont permis à tous les acteurs du système alimentaire de proposer des offres ou de faire part de leurs

besoins de produits alimentaires, de localiser des lieux de stockage ou d'échanges, d'identifier des services ou de faire une commande, de localiser des dons ou des invendus offerts pour des publics précaires... Malgré les avaries causées aux circuits, l'approvisionnement alimentaire n'a pas failli au cours de ces premières semaines de confinement grâce à l'engagement et à la créativité des acteurs du système alimentaire.

## → LES VILLES AU CŒUR DE LA CRISE, MAIS À LA MANŒUVRE

Dans cette histoire, qu'il s'agisse de ce moment d'urgence ou du cheminement vers une alimentation responsable et durable, les collectivités territoriales ont joué et sont appelées à jouer un rôle majeur, puisqu'il s'agit d'accompagner un processus progressif de reterritorialisation du système alimentaire et, sans doute, l'émergence de systèmes alimentaires multiples et diversifiés. Cet accompagnement de la transition du système alimentaire se double aujourd'hui d'une volonté de renforcer la résilience du système alimentaire. L'alimentation est une question trop stratégique pour en confier les clés à des tiers qui ont leurs propres agendas. Ce rôle, France urbaine l'a d'ailleurs défini dans la déclaration des maires des grandes villes et présidents d'intercommunalités « Pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire », publiée en décembre 2018. Dans le cadre de leurs compétences, les grandes villes se sont dites prêtes à assumer leurs responsabilités dans les transformations des maillons à l'aval des chaînes alimentaires, principalement les maillons de la distribution, de la restauration, de la consommation des aliments, mais aussi de la réduction et du traitement des déchets alimentaires, première étape d'une nouvelle économie circulaire. Cette responsabilité est éminente puisque ces maillons jouent un rôle majeur dans le pilotage de l'ensemble du système alimentaire et de sa nécessaire transition. Pour les autres maillons de ces chaînes et les autres composantes du système alimentaire, les villes appellent à une alliance des territoires.

L'alimentation est une question trop stratégique pour en confier les clés à des tiers.



## Extraits de la Déclaration de France urbaine « Pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire »

« L'importante mobilisation citoyenne de ces dernières semaines dans nos territoires a rappelé aux représentants que nous sommes les attentes fortes de nos concitoyens à notre égard. Le souhait d'une alimentation durable, responsable et accessible à tous est exprimé par une large majorité de Français. Cette préoccupation est d'autant plus forte que nous sommes, ensemble, conscients des défis et facteurs (urbanisation, croissance démographique, utilisation des ressources, qualité de l'air, de l'eau et des sols,) qui doivent nous conduire à envisager des modèles de production et de consommation plus respectueux de l'environnement et de la santé. Déjà, de nombreuses initiatives de citoyens, d'associations, ou d'ONG ont ouvert des chemins de transition. Nous, maires des grandes villes et présidents des grandes intercommunalités de France, sommes d'ores et déjà engagés en faveur de la transformation du système alimentaire, aux côtés et au bénéfice de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle, par nos actions, nous contribuons à la structuration des circuits de proximité, agissons pour lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, ou encore développer l'accès de tous à une alimentation saine. Ces projets, nous les conduisons sur nos territoires, le plus souvent avec les acteurs associatifs, les citoyens et les entreprises, parce que c'est à notre échelle que nous pouvons agir le plus

efficacement. Pourtant, à l'heure de la mondialisation, cela ne suffit plus. Forts des atouts de notre pays en matière d'agriculture et d'alimentation, nous sommes convaincus que nous avons un rôle important à jouer sur la scène internationale afin de contribuer à un vaste mouvement en faveur d'une alimentation durable et solidaire. Pour mieux porter la voix des territoires français nous nous devons d'intervenir également dans les processus nationaux, européens et internationaux qui concernent l'évolution du système alimentaire. La négociation de la PAC, les échanges au sein de l'OMC ou encore la définition des projets de la FAO sont autant d'occasions que nous devons saisir pour convaincre les autres Etats d'œuvrer en faveur d'une reterritorialisation des systèmes alimentaires. La mobilisation de toutes les forces est indispensable pour impulser et réussir la transition vers un système alimentaire durable, éthique et solidaire. Nos engagements s'inscrivent dans ce processus. La contribution à la structuration de systèmes alimentaires territorialisés et à la promotion du nécessaire changement de paradigme, qui en découle, est à notre portée. Ainsi, l'engagement et l'action des citoyens et acteurs associatifs, couplés à notre volontarisme, doit positionner la France en tant que pionnière d'un modèle de transition alimentaire et agricole plus durable et plus solidaire ».

## ➔ DES PRÉOCCUPATIONS DÉJÀ ANCIENNES

L'investissement actuel des agglomérations dans une stratégie alimentaire est le fruit de préoccupations antérieures pour la question de l'agriculture, son lien avec la ville et sa place dans le projet de territoire. Ainsi, la protection du foncier agricole a été considérée comme un enjeu majeur par nombre de villes préoccupées par le grignotage des terres agricoles par l'urbain, dont la conséquence principale est de désorganiser l'agriculture en morcelant le foncier agricole, en rendant difficile les circulations de cheptels et d'engins et en renchérissant le foncier. L'aide à l'installation et au renouvellement des exploitations, nécessaire suite aux départs à la retraite, constitue encore aujourd'hui un enjeu important de la vitalité agricole des agglomérations. L'appui aux circuits courts a également fait l'objet d'une attention particulière de la part des villes, avec la volonté de compenser les surcoûts des contraintes périurbaines en valorisant les productions agricoles sur le marché local de manière à contribuer à la viabilité des exploitations. La dynamique va aujourd'hui au-delà des seuls circuits courts pour s'étendre aux circuits de proximité et pour arriver à la relocalisation de l'agriculture, aux filières de proximité, à l'approvisionnement de la restauration collective et à la logistique alimentaire. Dans les situations les plus avancées, ce sont même aujourd'hui l'ensemble des domaines d'actions d'une politique alimentaire territoriale que la collectivité cherche à prendre en compte : économie alimentaire, culture et gastronomie, nutrition santé, accessibilité sociale, environnement et urbanisme/aménagement.

### Le projet alimentaire territorial (PAT) et le réseau national des PAT (RnPAT)

Le projet alimentaire territorial (PAT) est un dispositif issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) du 13 octobre 2014. C'est le dispositif que privilégie aujourd'hui les agglomérations et métropoles pour définir et mettre en œuvre une stratégie alimentaire partenariale territoriale.

Les PAT « sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. A l'initiative de l'Etat et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental [...], des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés. [...] » Art. L. 111-2-2.

Le réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT-[www.rnpat.fr](http://www.rnpat.fr)) vise à mettre en réseau toutes les parties prenantes pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des PAT. Soutenu par le réseau rural français, il est piloté par Terres en villes (chef de file) et l'APCA. Par l'observation et la caractérisation, l'accompagnement méthodologique, la sensibilisation ou la formulation de recommandations, le RnPAT contribue à l'amélioration des politiques publiques en faveur de l'alimentation. Il comporte aujourd'hui 118 membres répartis entre monde des collectivités et de l'administration, monde économique, de la recherche et de la société civile.





# 3

## LES VILLES ET LA CONTINUITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES URBAINS

Le Covid-19 a créé en quelques semaines une situation inédite. L'application de l'état d'urgence sanitaire a eu de nombreuses incidences sur l'approvisionnement alimentaire des villes. Restriction des déplacements individuels, fermeture de marchés alimentaires, des restaurants et des établissements de restauration collective, baisse de l'activité économique, problèmes de logistique, pénurie de main d'œuvre : les conséquences de la crise du Covid-19 sur le système alimentaire sont multiples. Ces incidences ont nécessité, dans les villes et les intercommunalités, la mise en place d'initiatives et de solutions alternatives afin de garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement alimentaire pour tous, tout en faisant preuve de solidarité envers les producteurs, situés dans les zones péri-urbaines et dans les territoires ruraux proches, mais aussi avec une attention particulière portée aux publics vulnérables et aux nouveaux publics fragilisés.

En dialogue avec tous les acteurs de leurs territoires municipaux, les villes et leurs intercommunalités ont dû faire face aux avaries qui ont frappé les circuits d'approvisionnement alimentaires et qui ont fragilisé certains publics, souvent déjà vulnérables. Nous avons choisi de les interroger sur la manière dont elles ont réagi en pointant le projecteur sur quatre questions apparues au cours de la période de confinement comme très sensibles :

1. **La production agricole** : identifier les besoins, assurer les débouchés et renforcer les circuits-courts
2. **La distribution** : l'adaptation des circuits logistiques
3. **La consommation** : des initiatives de solidarité et de lutte contre la précarité alimentaire
4. **Collaborer, communiquer et sensibiliser.**

### ➔ PRODUCTION AGRICOLE : IDENTIFIER LES BESOINS, ASSURER LES DÉBOUCHÉS ET RENFORCER LES CIRCUITS COURTS

#### La nature du choc

- Le jeudi 12 mars, l'ensemble de la filière de la restauration collective doit subitement faire face à la nouvelle d'une fermeture dès le lundi 16 mars. Les cuisines centrales, dont les commandes avaient déjà été passées, doivent se réorganiser. La restauration commerciale, qui fait face de son côté à une injonction de fermeture immédiate, est dans une situation similaire.
- Alors que les marchés de plein vent étaient restés ouverts jusqu'alors, le gouvernement déclare leur fermeture le 23 mars, tout en pré-



voyant, au cas par cas, la possibilité pour les maires d'adresser aux préfets des demandes de dérogations sous réserve d'un strict respect des consignes d'hygiène et de sécurité. Les producteurs, privés de cette forme de débouché, doivent rapidement trouver de nouveaux circuits d'écoulement.

- Les circuits-courts, AMAP et vente à la ferme, dont l'activité reste autorisée à condition, eux aussi, de respecter les contraintes sanitaires, font l'objet d'une demande en très forte hausse.
- Enfin, avec la fermeture des frontières, beaucoup de chefs d'exploitations agricoles ne peuvent faire appel à une main d'œuvre étrangère saisonnière normalement disponible en nombre lors des périodes de récolte. Les agriculteurs, alors que la période de récoltes démarre, n'ont pas les bras nécessaires.

#### Fermeture des marchés : des impacts non négligeables sur les territoires

Est traité ici le sujet des aliments frais et périssables, qui ont été frappés plus durement par la parution d'un décret, le 23 mars, entraînant la fermeture des marchés et exigeant une réaction très rapide et un traitement spécifique. Suite à de nombreuses interpellations, notamment de la part de France urbaine et des acteurs du système alimentaire, 2 500 marchés ont pu finalement rouvrir en France après un réexamen des demandes de dérogations par les préfets. Il est utile de rappeler que dans un premier temps, la fermeture des marchés alimentaires décrétée par le gouvernement a suscité des inquiétudes, mais également des différences d'interprétation et d'application du décret, comme nous avons pu le constater lors de l'enquête réalisée auprès de 28 villes interrogées par France urbaine. Quel que soit le nombre de dérogations accordées dans les villes, la fermeture des marchés alimentaires a entraîné une reconfiguration des systèmes alimentaires locaux ainsi qu'une adaptation des chaînes de solidarité.

#### Les réponses

##### • Recenser les besoins des agriculteurs et soutenir la production locale

Le recensement des agriculteurs en difficulté car privés d'une partie ou de la totalité de leurs débouchés constitue une première réponse des territoires. Ce travail est généralement le fruit d'une collaboration entre la collectivité et la Chambre d'agriculture comme à Nancy, Brest ou dans les Pays de la Loire.

Le rapprochement de l'offre et de la demande s'est fait en s'appuyant largement sur le numérique. Rapidement, des cartes interactives sont développées et recensent les producteurs locaux et les commerces alimentaires ouverts, en témoignent les initiatives de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, le Grand Poitiers, la Ville de Bordeaux, Paris et beaucoup d'autres.

L'outil de recensement de l'offre est en général combiné à une plateforme visant à faciliter l'échange, l'entraide et le contact direct entre consommateurs et producteurs à l'instar de la Ville de Saint-Etienne ou de l'initiative de Grand Besançon Métropole qui met à disposition une plateforme interactive (Teekers). La possibilité de créer une boutique en ligne en 24h par la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais s'inscrit dans la même logique.

Dans plusieurs cas, une plateforme de ce type était déjà opérationnelle comme dans la métropole marseillaise où dans le cadre du PAT, une cartographie des commerces de produits bio et locaux est actualisée et diffusée ou à Grenoble où un outil de recensement développé dans le cadre du Pôle Agroalimentaire de l'Isère est finalisé ou enfin comme à Montpellier où la plateforme « Bocal », mise en place dans le cadre de la politique agroécologique et alimentaire de la métropole (P2A), recense les producteurs et les circuits de commercialisation locaux.

##### • Pallier le manque de main d'œuvre

Dans le cas où une main d'œuvre saisonnière est nécessaire, la majorité des territoires relayent l'outil « Des bras pour ton assiette », un site de mise en relation entre citoyens et agriculteurs à la recherche de main d'œuvre, mis en place



## Les chambres d'agriculture, un interlocuteur important du monde agricole

Les Chambres d'agriculture sont des organisations consulaires. De statut public, elles sont pilotées par des élus professionnels du secteur agricole, rural ou forestier (exploitants, salariés, propriétaires, groupements professionnels...). Organisées aux échelons départemental, régional et national, leurs missions relèvent de l'accompagnement et de l'amélioration de la performance des exploitations et filières tout en assurant une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics.

Les Chambres d'agriculture ont joué un rôle important dans la crise du Covid-19, en tant que principal interlocuteur du monde agricole. Elles ont permis d'informer les agriculteurs sur la réglementation, de les orienter et souvent de les appuyer dans l'adaptation de leurs pratiques. Nombre d'entre elles ont également permis d'identifier précisément les agriculteurs les plus impactés afin de les accompagner dans la recherche de nouveaux débouchés (référencement, appui à la vente directe, systèmes de prise de commande...), souvent en collaboration avec les autres acteurs du territoire : autres chambres consulaires, communes et intercommunalités.

15

par le ministère de l'Agriculture et la FNSEA ou encore le site « L'agriculture recrute » de l'ANEFA (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) qui a été relayé par plusieurs agglomérations (Grenoble, Montpellier) ou Chambres d'agriculture (de Bretagne ou de Normandie notamment).

Les services des villes et métropoles se sont mobilisés comme à Grenoble où le service emploi-formation de la métropole a travaillé avec la Chambre d'agriculture de l'Isère pour rapprocher agriculteurs et demandeurs d'emploi ou à Lyon où les maisons métropolitaines d'insertion pour l'emploi se sont concentrées sur les emplois agricoles. Dans certains cas, la crise vient accélérer des initiatives qui étaient encore au stade de projet comme à Béthune qui collabore avec le GEIQ<sup>2</sup> et les ouvriers du légume.

Dans certains cas, la profession agricole craint de ne pas avoir de salariés suffisamment formés engendrant perte de temps et d'efficacité. Ce sentiment s'accroît avec l'arrivée de nouvelles récoltes, notamment arboricoles.

(2) Un GEIQ est un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification.

### • Créer de nouveaux débouchés

Suite à la décision du Gouvernement de fermer les marchés, certaines villes et métropoles ont demandé des dérogations et ont fourni un appui aux communes pour les accompagner dans leurs démarches (Le Havre Seine Métropole, Grenoble-Alpes Métropole), ou ont autorisé la tenue de points de retraits selon les conditions accordées par le Préfet pour les marchés qui n'auraient pas obtenu de dérogation.

Certaines agglomérations, à l'inverse, ont fait le choix de ne solliciter aucune dérogation, mais prennent des mesures en contrepartie pour soutenir la production locale comme dans les villes de Lyon ou Clermont-Ferrand.

Plusieurs agglomérations se sont rapprochées des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) afin d'intensifier les collaborations et favoriser l'approvisionnement en produits locaux (métropoles de Lyon et de Grenoble, La Rochelle, Le Havre Seine Métropole, Aix-Marseille-Provence Métropole, Strasbourg).

A Nancy, les chambres consulaires travaillent de concert : la Chambre d'agriculture recense les stocks du monde agricole liés à l'arrêt de la restauration collective, tandis que la Chambre de

Les Chambres d'agriculture ont joué un rôle important dans la crise du Covid-19, en tant que principal interlocuteur du monde agricole.

Commerce et d'Industrie recense les décideurs de chacune des enseignes de la grande distribution, capables de commander ces stocks de proximité.

Enfin, de manière générale, beaucoup de villes ont fait remonter des informations sur des initiatives émanant de la société civile : organisation collective entre maraichers au Havre, collaboration entre producteurs en vente directe et AMAP en Bretagne, initiatives privées de développement de vente au panier à Grenoble, système de bon de commande solidaire mis en place par un bistrot à Clermont-Ferrand... Autant d'initiatives de solidarité que les villes soutiennent et promeuvent comme à La Rochelle où la Communauté d'Agglomération a publié un support de communication qui met en avant le rôle des AMAP, dont les distributions chez les particuliers essaient.

Beaucoup de villes ont fait remonter des informations sur des initiatives émanant de la société civile.

## LE GRAND NANCY ET LES CHAMBRES CONSULAIRES

Les chambres consulaires de Meurthe-et-Moselle sont des partenaires privilégiés du Grand Nancy, notamment au travers de l'ACACIAM (Association des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, d'Artisanat et de Métiers) qui associe également les acteurs économiques (Tribunal de Commerce, la Fédération Bancaire Française, le MEDEF 54, la CPME 54, l'U2P, la CAPEB, la FDSEA).

En amont de la chaîne alimentaire, la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, en coordination avec la Métropole du Grand Nancy, avec qui elle travaille depuis plus de 10 ans, a identifié les besoins des agriculteurs en termes de main d'œuvre et de débouchés, y compris au niveau de la filière horticole. Le recensement va au-delà puisque les producteurs locaux et artisans ouverts pendant la période de confinement ont été géolocalisés avec un double objectif : éviter que les consommateurs ne se rendent vers les villes et les grandes surfaces (permettant de respecter plus facilement les consignes sanitaires publiques), tout en permettant le maintien des activités des producteurs et la vente en circuits courts. Près de 350 entreprises ont été contactées et saisies sur le site [www.jesuisouvert.fr/54](http://www.jesuisouvert.fr/54).

Chambre d'agriculture et CCI collaborent directement puisque la première prend en charge les stocks de produits alimentaires de première nécessité accumulés suite à l'arrêt de la restauration collective, tandis que la seconde effectue le rapprochement avec les enseignes de la grande distribution.

Le Projet Alimentaire Territorial du Sud 54, coordonné par le Conseil Départemental et co-construit avec 14 partenaires à l'échelle du bassin de vie sud Meurthe-et-Mosellan, constitue un cadre stratégique global puisque parmi ses objectifs, on retrouve la volonté de créer du lien entre les acteurs locaux et la compréhension du système alimentaire grâce aux données socio-économiques.





## TOULOUSE ET LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE LOCAL

Avec un objectif de permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité et de proximité, le PAT de Toulouse Métropole, lauréat de l'appel à projet du PNA en 2018, a permis de développer des partenariats avec les acteurs du système alimentaire local et des coopérations avec les territoires voisins. Mobilisant une large diversité d'acteurs, le projet accompagne les initiatives existantes et les met en relation pour développer de nouveaux projets, s'appuyant sur les circuits-courts et les organisations locales, et poursuit ses actions pour maintenir et développer l'agriculture durable sur son territoire (protection du foncier, financement de projets agricoles pilotes).

Face à la crise, l'écosystème d'acteurs du monde agricole local de Toulouse s'est mobilisé pour soutenir les filières impactées. Les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), le groupement des agriculteurs bio ERABLES 31, et la Chambre d'Agriculture ont contacté les producteurs, recensé leurs besoins, et les mettent en relation avec des distributeurs en recherche d'approvisionnements. Ces organisations ont également communiqué conjointement auprès des autorités pour défendre le maintien des marchés de plein vent.

Les AMAP sont très sollicitées par les consommateurs, et les groupements de commande constituent un nouveau débouché pour les producteurs en difficulté. Les Jardins de Cocagne ont pu développer de nouvelles solidarités avec les acteurs de l'aide alimentaire et avec VRAC. Les entreprises locales spécialisées en livraison de paniers installées sur le MIN Toulouse Occitanie, et dont l'activité n'a cessé de croître pendant la période de confinement, ont pu bénéficier de surfaces supplémentaires pour préparer les paniers en respectant les consignes sanitaires. Le groupement de producteurs « Carrément Gers », constitué dans le cadre du contrat de réciprocité avec le PETR Portes de Gascogne, a mis à profit son installation au MIN pour bénéficier des services concentrés sur le MIN et proposer un nouveau service de livraison de paniers aux toulousains.



© produliz / Adèle Stock

### Les AMAP

#### Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (ou de proximité)

C'est dans les années 1960 que les premières «Teikei» apparaissent au Japon à l'initiative de mères de familles inquiètes de l'usage excessif de produits chimiques dans la production agricole. Des formules proches se sont développées en Suisse, aux Etats-Unis, au Canada dans les années 1990. C'est au début des années 2000 que les premières AMAP françaises apparaissent dans le département du Var et depuis se sont multipliées dans toutes régions françaises. En 2010, le Mouvement inter-régional des AMAP (MIRAMAP) s'est constitué. En 2015, on pouvait déjà dénombrer plus de 2000 AMAP en France.

Chaque AMAP se construit autour d'une relation entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs agriculteurs et se manifeste par la livraison régulière, souvent hebdomadaire, d'un panier de produits frais. Une AMAP prend le plus souvent la forme d'une association, piloté par un comité. Entre les consommateurs et le producteur se négocient des contrats qui rappellent les méthodes agronomiques et les labels de référence et déterminent les produits de saison, leurs qualités, la composition et le prix des paniers, la fréquence et le lieu de la distribution.

Les AMAP défendent l'importance d'une relation directe entre consommateurs et producteurs, la pérennité d'une agriculture paysanne, la garantie d'un revenu décent pour le producteur, la qualité de l'alimentation. Autant de valeurs qui sont partagées avec les différentes associations, qui appuient l'agriculture paysanne et qui sont membres du groupe INPACT, parmi lesquelles on peut citer les ADEAR, le réseau CIVAM, Terre de Liens et plus indirectement la FNAB et le RENETA.



## ➔ DISTRIBUTION : ADAPTER LES CIRCUITS LOGISTIQUES

### La nature du choc

Les mesures sanitaires pour faire face à la crise, si elles impactent fortement les aspects de production, mettent à l'arrêt une partie de la logistique de distribution alimentaire qui a dû se réorganiser rapidement et multiplier les solutions pour assurer l'approvisionnement : drive, points-retrait, aménagement de créneaux horaires pour éviter les attroupements, vente à domicile... Les entreprises fonctionnant déjà sur ce mode tentent de faire face à une demande qui explose. Elles sont sous tension.

### La mise en place de drives et de points de retrait

Pour créer de nouveaux débouchés qui respectent les consignes sanitaires, les villes mettent en place des solutions alternatives. Les initiatives de vente de produits alimentaires par 'drive' fleurissent partout en France, en témoignent les actions relevées à Metz, Lille, Saint-Etienne, Paris, Toulouse, Pays Basque, La Rochelle, Mulhouse et bien d'autres encore.

Certaines villes et métropoles font preuve d'ingéniosité et n'hésitent pas à autoriser et à coordonner des drives sur des équipements communautaires permettant plus facilement de respecter les mesures de distanciation comme sur les parkings à Metz et à Lyon, ou dans d'autres espaces proposés par la Chambre d'agriculture comme au Havre ou dans le Doubs. Les collèges, restés ouverts pour les enfants du personnel hospitalier, les abords de marchés, les gymnases, les MJC voire des théâtres sont également mis à disposition comme à Lyon, Saint-Etienne, Rouen, Clermont-Ferrand ou encore dans le Département du Nord.

A nouveau, les alliances entre acteurs locaux sont décisives, comme à Montpellier où un écosystème d'acteurs se divise la gestion de six nouveaux drives fermiers sur la métropole entre la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le collectif de producteurs INPACT Occitanie, la FR CIVAM et Marchés Paysans : au même titre que la mobilisation d'outils préexistants

à l'image de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui s'appuie sur la cartographie des pôles multimodaux pour identifier des points relais.

Les territoires apportent également de l'aide logistique aux sites de vente déjà existants comme les marchés et commerces de proximité afin de les aider à réorganiser leur mode de distribution. Dans le Grand Nancy, le marché bio de Vandœuvre-lès-Nancy développe une distribution de type drive, par la mise à disposition par la Ville du parking métropolitain du Parc des Expositions, ainsi qu'un agent pour la surveillance et la régulation des flux. Une initiative similaire est observée sur le lieu du marché de producteurs de l'Association du Marché de Gennes à Besançon. A Brest, le marché bio du quartier de Kérinou a mis en place un système de précommande en ligne de paniers distribués sous les halles sous un format « drive », soutenu par la Ville de Brest qui a apporté ses moyens logistiques.



### METZ MÉTROPOLE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MOSELLE

La Chambre d'agriculture et la Métropole de Metz collaborent depuis 2010 dans le cadre du Schéma de Développement Economique de Metz Métropole, qui structure un réseau de partenariats pour développer l'agriculture urbaine ou périurbaine. Par ce partenariat, la ville entend stimuler le développement de l'offre de production alimentaire de proximité, plus particulièrement en agriculture biologique. En 2019, le Projet Alimentaire de Metz est lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation.

Metz Métropole et la Chambre d'agriculture de Moselle ont collaboré à la mise en œuvre d'un drive fermier expérimenté dans un premier temps sur le parking de la Chambre afin de faciliter l'écoulement des productions des exploitants agricoles qui vendaient sur les marchés de plein vent. Ce drive a mobilisé 25 producteurs mosellans et 150 clients au total ont récupéré des paniers. La Métropole évoque l'idée, avec la Chambre, d'imaginer un système similaire sur le parking de la Métropole.

### L'appui logistique des marchés de gros

Pour pallier à la fois le manque de débouchés et la difficulté de commercialiser les produits, les villes collaborent avec les marchés de gros, plateforme logistique de distribution des aliments en ville. Les marchés de gros permettent la vente des productions agricoles et assument une fonction de centralisation et de mutualisation des espaces, des infrastructures et des services.

Ces équipements ont joué un rôle important dans la gestion de la crise en facilitant leur accès aux producteurs et en permettant le contact avec les grossistes comme à Lille ou à Toulouse, où le Marché d'Intérêt National (MIN) est ouvert gratuitement à tous les producteurs souhaitant commercialiser des produits.

Des surfaces supplémentaires sont mises à disposition et les circuits logistiques s'adaptent comme à Rouen où les producteurs livrent au MIN, qui redistribue les produits soit à domicile soit vers des points drive. A Grenoble, un magasin de producteurs de demi-gros installé au MIN a réorienté temporairement ses livraisons des professionnels vers des particuliers. A Strasbourg, le MIN se mobilise pour héberger temporairement une société organisant le conditionnement et la livraison de paniers à domicile qui a vu son activité exploser.

## MONTPELLIER ET SON MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL (MIN)

Le MIN de Montpellier est un outil clé de la politique agroécologique et alimentaire de la métropole (P2A) initiée dès 2014. Il accueille 220 entreprises et 550 salariés. En 2017 s'y développe un pôle central de transformation alimentaire qui héberge 6 entreprises locales de transformation et valorise les productions agricoles locales, ainsi qu'un carreau qui accueille des agriculteurs bio et locaux et leur permet d'accéder à une clientèle diversifiée et de réduire le temps de livraison des produits en ville. Le MIN est également un contact privilégié pour les grandes et moyennes surfaces du département qui recherchent une offre locale ainsi que pour les entreprises de la restauration collective.

Pendant la crise, le MIN de Montpellier a mis à disposition ses moyens logistiques puisque les commerçants qui n'ont pas de lieux de stockage ou de système de transport propre ont pu y préparer des paniers et bénéficier d'un service de livraison.

La Métropole a intensifié ses efforts pour inviter les commerçants et détaillants à venir s'approvisionner sur le carreau et permettre un écoulement de la production locale. Un emplacement spécifique a d'ailleurs été réquisitionné pour la préparation des commandes de l'association Producteurs d'Occitanie, soutenue financièrement par la Métropole.

Enfin, le MIN a continué sa fonction d'approvisionnement des établissements de restauration collective des hôpitaux.

### Les marchés de gros

La fédération des marchés de gros de France (FMGF) comprend 24 membres, dont 17 marchés d'intérêt national (MIN), qui bénéficient d'un statut particulier acquis en 1960. Ces marchés se présentent comme la première plate-forme française de produits locaux, représentant 40 % de la distribution de produits frais de proximité et contribuant à l'alimentation de 45 millions de consommateurs.

Les marchés de gros sont des lieux de regroupement des produits et des intermédiaires entre, d'un côté, les producteurs et, de l'autre, les marchés urbains, les commerces de détail et les restaurateurs. Souvent déplacés en périphéries des grandes villes, ils servent de base arrière aux activités alimentaires des centres villes.

Alternatives des centrales d'achats de la grande distribution, les marchés de gros se veulent et s'affirment comme les principaux acteurs de la distribution des produits alimentaires issus des bassins agricoles et alimentaires des grandes agglomérations. Ils accueillent des services ou des acteurs qui confortent cette vocation, par exemple des acteurs de l'aide alimentaire, des acteurs de la logistique, voire des unités de transformation ou de conservation de produits locaux.

### Le rôle joué par la grande distribution

La grande distribution n'est pas absente des actions de réponse à la crise. Des partenariats déjà en place s'intensifient et d'autres se créent. Les chambres d'agriculture n'hésitent pas à prendre contact avec les grandes enseignes afin qu'elles introduisent des produits locaux dans leurs rayons comme en Loire Atlantique, en Normandie ou dans le Nord-Pas-de-Calais. Les villes font de même comme au Havre ou dans la métropole Lyonnaise.

Les grandes enseignes mettent souvent en place un référencement accéléré des producteurs en circuit court comme à Montpellier, au Havre ou à Poitiers. Une attention pour le local s'explique en partie par la difficulté d'approvisionnement auprès de pays étrangers comme l'Espagne ou l'Italie.

A Clermont-Ferrand, une grande enseigne d'hypermarché a travaillé avec la plateforme de logistique urbaine et des producteurs locaux pour proposer un service de livraison de paniers alimentaires dont un panier «Soutien aux producteurs locaux» et un panier «Fruits et légumes de saison» issus de la production locale. Les paniers peuvent être retirés au drive mis en place à l'entrepôt de la plateforme logistique ou livrés au domicile des particuliers.



© verolaislibert/Adobe Stock

## ► CONSOMMATION : DES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

### La nature du choc

Si la crise sanitaire a un impact sur l'ensemble de la population, les publics en situation de précarité se trouvent exposés de manière plus violente encore. La fermeture des établissements scolaires, collèges et lycées prive les familles de la restauration collective, qui assure pour les plus vulnérables des repas tous les jours de la semaine à très faible coût, voire gratuit. C'est une dépense supplémentaire à honorer dans des foyers qui ont des ressources financières déjà fragiles.

Aujourd'hui, selon l'INSEE, 5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire. Avec la crise du Covid-19, un nombre grandissant de personnes vient frapper à la porte des associations pour la première fois : travailleurs précaires, employés non déclarés ou en intérim. Les associations sont prises de court et nombre d'entre elles sont contraintes à la fermeture, dû au manque de denrées (baisse des dons des invendus des supermarchés notamment) et au manque de bénévoles.

Selon une étude de 2019 de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France), 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté. Une part du public étudiant est donc en situation de détresse n'ayant plus accès à la restauration collective de l'Université (CROUS) et se retrouve en situation d'isolement et de précarité (notamment les étudiants étrangers).

Enfin, du point de vue du commerce alimentaire, beaucoup de petits commerces de proximité, ainsi que la totalité des restaurants sont contraints de fermer. Même si le gouvernement met en place des mesures d'aides, beaucoup de commerces de proximité et de restaurateurs craignent pour le futur de leurs entreprises.



### Actions de solidarité envers les personnes les plus vulnérables

Les villes travaillent étroitement avec leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au recensement des personnes en situation de grande vulnérabilité, à la distribution de repas ou de colis alimentaires et le renforcement du lien avec les personnes isolées et fragilisées.

Ces actions communes des villes et des CCAS se développent avec l'appui opérationnel des réseaux d'associations caritatives présentes localement : Secours populaire, SAMU social et Croix-Rouge à Montpellier et Lyon, Restos du Cœur dans le Grand Nancy.

Certaines villes prennent l'initiative de réouvrir leurs cuisines centrales pour fournir des repas aux foyers précaires et aux personnes isolées, comme à Grenoble et à Nice tandis que les cuisines centrales qui ont dû fermer redistribuent aux associations les denrées périssables qu'elles avaient commandées.

De nombreuses actions font le lien entre populations fragilisées et producteurs locaux via la distribution de paniers solidaires comme, à Poitiers, à Béthune via l'association MELOKO, ou à Toulouse via les jardins de Cocagne qui développent du vrac solidaire, comme la ville de Strasbourg via la plateforme agroalimentaire Solaal ou enfin la métropole marseillaise qui met en place la distribution gratuite de paniers de fruits et légumes locaux dans leurs Quartiers Politiques de la Ville. A Nantes, La Ville et l'association d'éducation populaire ACCOORD cofinancent des paniers de produits alimentaires à prix abordable, de saison et de proximité dans les quartiers prioritaires. Tandis qu'à la métropole Lilloise, c'est le dispositif P.A.N.I.E.R.S (Pour une Agriculture Nourricière, inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire) qui est mobilisé aux côtés d'autres actions similaires.

Des actions en faveur des étudiants sont mises en place dans le Grand Nancy où le CROUS recense les étudiants qui ont sollicité un secours auprès des assistantes sociales afin de leur distribuer des colis fournis par la Banque Alimentaire. Ou encore à Besançon où se met en place une distribution de paniers « frais » à l'attention d'étudiants isolés, via l'Union des Commerçants. Les seniors sont également accompagnés durant la crise comme à Nice où un réseau de

« bienveilleurs » maintient le lien et répond aux besoins des seniors, qui peuvent bénéficier de paniers alimentaires mis en place par la Ville et distribués par les taxis niçois.

### Les Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS ou CIAS)

Les CCAS ont été créés en 1953. Doté d'un statut d'établissement public à caractère administratif (EPA) et d'un budget autonome, chaque CCAS est présidé par le maire de la commune et administré par un conseil qui comprend pour moitié des conseillers municipaux et représentants d'associations. L'Union des CCAS (UNCCAS) regroupe les 4100 CCAS actifs en France.

Les CCAS sont des acteurs directs de l'action sociale dédiée au territoire communal ou intercommunal, mais ils ont aussi une fonction de vigie et de suivi des personnes bénéficiant ou pouvant bénéficier d'aides sociales. Du fait de leurs mandats et de leurs connaissances du territoire communal, les CCAS sont des acteurs, des animateurs, des coordinateurs de l'action sociale dans le territoire communal dédiée à des personnes, des familles, des catégories ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de précarité. A noter que les CIAS - Centre intercommunal d'action sociale constitue par ailleurs une opportunité pour les petites communes sans CCAS, de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale.

L'aide alimentaire est la première des aides dites facultatives. Les CCAS sont en contact avec les grandes associations habilitées à distribuer les aides alimentaires nationales ou européennes, par exemple avec les 79 banques alimentaires, mais aussi avec des associations qui organisent des actions locales. Ils distribuent des aides financières, des tickets ou des chèques alimentaires, livrent des repas en collaborations avec des cuisines centrales, soutiennent des épiceries sociales ou solidaires, permettent l'organisation par les épiceries ou les cantines scolaires de formules de tarification sociale... Mais au-delà de toutes leurs actions, les CCAS s'efforcent de maintenir le lien et l'inclusion sociale.



## PARIS ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Selon l'INSEE, à Paris, le taux de pauvreté est de 16,1 %, mais les variations sont très importantes d'un arrondissement à l'autre. A destination des publics les plus précaires, la Ville lance en 2014 le Pacte Parisien de lutte contre la grande exclusion qui dote l'aide alimentaire de la ville d'une véritable instance de pilotage. En 2018, la Ville pose les jalons d'une politique alimentaire à l'échelle territoriale avec sa Stratégie pour une alimentation durable. Ainsi, elle inscrit la solidarité et la lutte contre la précarité alimentaire dans une stratégie plus globale et systémique.

Face à la crise, la Ville de Paris a déployé un arsenal d'actions visant à soutenir les populations les plus vulnérables. Pour appuyer la distribution alimentaire, Paris livre depuis le début du confinement plus de 17 000 repas par jour, et a créé en urgence 3 nouveaux centres de distribution, gérés par l'association Aurore, qui permet la livraison de 5 000 repas.

De plus, dix restaurants solidaires de la ville se mobilisent pour produire 4 500 paniers repas distribués par le CCAS ou le Secours Populaire.

La ville vient aussi en aide aux familles bénéficiaires des tarifs de cantine les plus abordables, afin de compenser la suspension des cantines scolaires. La CAF a versé un forfait allant de 50 euros à 150 euros par enfant scolarisé (50 eu, 100 eu ou 150 eu selon le tarif de la cantine dont bénéficie la famille) et 50 euros supplémentaire versés à partir du deuxième enfant. Cette aide s'élève à un total de 3,5 millions d'euros.

Concernant les personnes isolées et âgées, le CCAS, grâce à un partenariat avec le service de conciergerie responsable « Lulu dans ma rue », prend en charge la livraison de courses pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Enfin, la ville se mobilise en faveur des étudiants puisque le CROUS octroie une aide financière d'urgence à destination des étudiants précaires. Cette aide peut notamment prendre la forme de chèques alimentation et de produits de première nécessité.

### Actions de solidarité envers le personnel soignant

Les agglomérations viennent aussi au soutien du personnel soignant puisque certaines mettent les cuisines des collèges et lycées à disposition pour la restauration de l'hôpital comme à Aix-Marseille tandis que des restaurateurs et traiteurs fournissent des repas aux hôpitaux comme à Lyon ou au Havre. A Strasbourg, le personnel des hôpitaux universitaires de la ville a la possibilité de se faire livrer en paniers de fruits et légumes de producteurs présents habituellement sur les marchés et aujourd'hui empêchés par leur fermeture. A Lille, le collectif des Sublimeurs, en partenariat avec le MIN de Lomme et une dizaine de chefs, livre des repas au personnel soignant. A Clermont-Ferrand, des paniers alimentaires sont livrés directement sur les parkings du CHU de la ville. Tandis que des enseignes de la grande distribution mettent en place des horaires et des modalités de commandes spécifiques pour le personnel soignant comme à Lyon. Les producteurs et commerçants font de même à Poitiers.

### Actions de solidarité envers les commerces alimentaires de proximité

Enfin, les villes viennent en appui aux commerces alimentaires de proximité dont l'activité a chuté abruptement. Les fonds de relance débloqués par les villes ciblent en particulier : les commerces de centre-ville, l'artisanat, les TPE, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les associations employeuses. Des villes comme Saint-Etienne ou Brest recensent les petits commerces toujours ouverts et, pour beaucoup d'entre-elles, apportent un soutien à la trésorerie comme à Besançon ou dans le Nord (Hénin Carvin).

Dans la métropole Lilloise, un plan d'urgence économique sur toutes les filières est en cours d'adoption. Un « Fonds rebond MEL » vient ainsi compléter les aides de l'Etat et de la Région pour aider prioritairement les TPE les plus touchées, notamment dans les secteurs horticole et agricole et de l'économie de proximité (commerçants et artisans).



## BREST MÉTROPOLÉ ET LE TISSU ASSOCIATIF D'AIDE ALIMENTAIRE

Au sein de la métropole Brestoïse, le CCAS, en lien avec les services sociaux, assure une coordination des actions d'aide alimentaire mise en œuvre par 13 associations, dont le Secours populaire et les Restos du Cœur. L'objectif est de permettre une meilleure complémentarité et plus grande connaissance entre les associations et de promouvoir des actions communes de lutte contre la précarité alimentaire.

La Ville de Brest et le CCAS mettent ainsi en place des actions communes pour répondre aux besoins des plus fragiles : mise en place d'un point de distribution supplémentaire tenu par du personnel de la Ville avec l'aide de la Banque alimentaire et de la cuisine centrale pour les repas chauds, renforcement des maraudes, ouverture d'un centre d'hébergement et de confinement pour les sans-abri en accord avec l'Etat et intensification de la distribution alimentaire par le tissu associatif.

En temps normal, près de 25 % des enfants scolarisés dans les écoles publiques de Brest bénéficient de repas gratuits à la cantine. Pour aider les familles qui en sont privées, la cellule de crise de la Ville a décidé l'octroi de chèques-alimentation à hauteur de 120 ou 150 euros pour les enfants éligibles au tarif le plus bas ou de la gratuité totale. 2 200 enfants bénéficient de ces chèques, ce qui représente pour la ville un financement de 300 000 euros.

## → COLLABORATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

### La nature du choc

Les moments de crise comme celle engendrée par le Covid-19 impose des modalités de collaboration nouvelles entre acteurs qui parfois n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, ainsi que des moyens de communication efficaces, y compris envers les habitants soucieux d'être informés et qu'il faut également, dans certains cas, sensibiliser.

23

### La gouvernance alimentaire des agglomérations

De nombreuses villes et métropoles sont en train ou ont l'ambition d'élaborer une stratégie agricole et alimentaire territoriale dont l'objectif est de favoriser le dialogue entre agglomération, agriculture et alimentation.

La gouvernance, chargée de conduire et de faire vivre la stratégie, peut prendre plusieurs formes. Elle est plus resserrée dans les agglomérations qui privilégient une entrée agricole de l'alimentation, c'est-à-dire une stratégie agri-alimentaire : elle associe élus intercommunaux, chambre d'agriculture et financeurs mais aussi dans plusieurs cas les organisations de l'agriculture paysanne.

Cette gouvernance est bien plus large lorsque l'agglomération choisit de prendre en compte plusieurs domaines d'action d'une politique alimentaire, c'est-à-dire une stratégie systémique : les acteurs de l'environnement, de la santé, du social et de l'aménagement sont alors généralement associés. C'est aussi cette deuxième famille qui favorise la plus la transversalité interservices.

Face à la crise du Covid-19, les villes et métropoles dont la gouvernance est la plus élargie et le projet alimentaire territorial bien avancé semblent avoir été les plus à même de mettre en place rapidement une large gamme d'actions portant tant sur le plan agricole que non agricole.

### Actionner des réseaux et mettre en place une synergie d'acteurs

Pour faire face aux différents chocs qui mettent à mal l'activité des agriculteurs, des commerçants alimentaires et des associations d'aide alimentaire, les territoires, de manière systématique, ont déployé leur force de réseau en faisant appel à des partenaires dont l'expertise et la présence sur le terrain a permis une opérationnalité rapide dans les actions visées et les outils proposés. Les agglomérations actionnent des leviers d'action en collaborant avec les producteurs locaux, la grande distribution, les chambres, les associations caritatives, les épiceries solidaires et les acteurs économiques, en interaction avec les préfetures et les communes. Une gouvernance alimentaire déjà en place permet aux villes de rapidement réunir les acteurs pertinents autour d'une même action et de mettre en place des solutions adaptées.

Le binôme intercommunalité et Chambre d'agriculture est très souvent présent, plus particulièrement dans les actions de recherche de débouchés et de recensement des besoins des agriculteurs. Les villes font également appel aux autres chambres consulaires, comme au Grand Nancy ou s'observe une relation privilégiée avec les partenaires économiques au travers de l'association des trois chambres consulaires (ACACIAM), qui permet un décloisonnement de leurs interventions et à Nantes ou le recensement des commerces, sociétés et agriculteurs impactés par la crise a été rapidement mis en place grâce à la coordination inter-consulaire et au partenariat avec la Jeune Chambre économique de l'Ouest.

Le binôme Métropole-MIN, lorsqu'il était déjà en place, a contribué à la capacité d'adaptation et de réactivité face à la crise. Dans des villes comme Grenoble, Toulouse, Montpellier, Nantes, Lille ou Rouen le partenariat avec le MIN est historique et les habitudes de travail sont issues des politiques alimentaires de ces territoires.

Mais la crise est aussi l'opportunité de consolider des relations avec des acteurs normalement moins investis comme la grande distribution par exemple. A Marseille, la Métropole, les MIN de Chateaubriant et de Marseille et les acteurs de la GMS s'allient sous la forme d'une « task force » pour pouvoir affronter la crise de manière efficace. Une telle collaboration entre acteurs n'au-

rait pas été envisagée en temps normal, et les nouvelles dynamiques d'acteurs qui en résultent sont encourageantes pour la suite.

Enfin, pour lutter contre la précarité alimentaire en période de crise, les villes s'appuient sur le maillage associatif, et plus particulièrement les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui connaissent les besoins du terrain par leur présence quotidienne auprès des populations défavorisées. Par exemple, Montpellier Méditerranée Métropole s'appuie sur le maillage du CCAS et de leurs partenaires associatifs et institutionnels pour sa gestion de la crise et de l'aide alimentaire. Grand Poitiers coordonne un réseau d'une douzaine d'associations caritatives et solidaires. Le Grand Lyon travaille main dans la main avec l'association de la Croix-Rouge, la précarité alimentaire étant un axe important du projet alimentaire territorial métropolitain.



### BORDEAUX ET LE CONSEIL CONSULTATIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DURABLE

Après la signature du pacte de Milan en 2015, la Ville de Bordeaux dessine les contours d'un nouveau mécanisme de gouvernance de l'action territoriale capable d'articuler les différents échelons administratifs et les acteurs publics et privés sur la thématique alimentaire : le Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD), a été officiellement créé par Bordeaux Métropole en 2017 pour une période expérimentale de 3 ans.

Inspiré des food policy councils anglo-saxons, le CCGAD a pour mission de fédérer les acteurs locaux de l'alimentation pour co-construire des stratégies visant à accompagner la transition de la métropole bordelaise vers l'émergence d'un système alimentaire territorial durable.

Il est composé d'un comité de pilotage et ses membres se répartissent en cinq collèges d'acteurs qui représentent les différentes parties prenantes du système alimentaire.

Ce conseil se révèle d'une importance majeure dans le cadre de la crise sanitaire puisque deux membres élus du CCGAD sont appelés à participer à la commission citoyenne de crise

Une gouvernance alimentaire déjà en place permet aux villes de réunir rapidement les acteurs pertinents autour d'une même action et de mettre en place des solutions adaptées.



sanitaire mise en place par la ville, afin que soient prises en compte les problématiques des acteurs du système alimentaire local dans l'organisation du déconfinement.

### Communication et sensibilisation

La communication s'est révélée stratégique dans la gestion de la crise, à la fois pour faire passer les consignes, faire appel à la solidarité et répondre aux questionnements des habitants et des professionnels.

Au niveau national, la forte communication qui appelle à être solidaire envers les agriculteurs et les producteurs en achetant local, ainsi que celle autour de la plateforme « Des bras pour mon assiette » semblent avoir eu des effets sur les comportements des consommateurs.

Dans les villes, des actions sont entreprises pour communiquer sur les impacts de la crise sur l'alimentation comme par exemple au travers de la création d'un onglet « alimentation » dans l'accueil spécial Covid du site de la métropole de Grenoble ou encore la mise en place d'un numéro de téléphone unique afin de répondre aux questions (non médicales) des habitants du Grand Poitiers.

Les épiceries sociales et solidaires, les maisons de quartiers et le CCAS sensibilisent, informent les habitants et les accompagnent sur les questions alimentaires (comment gérer son budget ? comment cuisiner tel produit de saison ?, etc.) comme par exemple à Poitiers.

Enfin, les Chambres d'agriculture relaient les nombreuses informations concernant les aides existantes : délais de paiement fiscal, chômage partiel des salariés, fonds de solidarité, report de cotisation MSA, plan de soutien de la Région...



### LA MÉTROPOLE DE LYON ET SA PLATEFORME NUMÉRIQUE « AIDE-COVID »

Dès le 10 Avril, la Métropole de Lyon a lancé une plateforme qui réunit toutes les initiatives et aides pour faire face à la crise sur le territoire métropolitain : [Aide-covid.grandlyon.com](https://aide-covid.grandlyon.com).

Couvrant de nombreux domaines (alimentation mais aussi lien social, culture, activités physiques...), ce site dédié permet, par une recherche à double entrée, de trouver des solutions ou de proposer son aide pendant le confinement. Le site offre notamment aux habitants une information complète sur l'approvisionnement en produits frais locaux par le recensement des marchés alimentaires encore ouverts et des initiatives de mises en relation entre producteurs et consommateurs.

Une page dédiée aux producteurs liste des ressources et relaie le contact d'acteurs clés afin d'aiguiller les producteurs dans leur recherche d'aide et de solutions.





# 4

## QUELS ENSEIGNEMENTS RETENIR ?

**D**e la multiplicité et de la diversité des initiatives prises par les villes, nous avons cherché à tirer des enseignements de portée générale, qui pourront, peut-être et le moment venu, donner corps à des recommandations. En style télégraphique, nous pourrions les exprimer ainsi :

- L'action menée dans l'urgence ne doit pas contredire les besoins durables de transition et de résilience du système alimentaire ;
- La réussite d'une action urbaine dans le domaine alimentaire nécessite un mouvement et une organisation collective, à savoir une « Alliance des territoires » et une synergie entre acteurs du système alimentaire ;
- Des évolutions majeures sont en cours dans les modes agro-écologiques de production agricole, dans des mutations liées au numériques et dans les comportements alimentaires ;
- Enfin, la mobilisation citoyenne est nécessaire aux grandes transformations du système alimentaire pour que celles-ci soient réussies et démocratiques.

Pour toutes ces grandes évolutions, les villes et leurs agglomérations sont à la manœuvre. Reprenons ces points un à un :

### ➔ LES VILLES, EN TEMPS DE CRISE, FACE AUX URGENCES

Les villes françaises se sont trouvées face à une crise imprévisible et avec seulement quelques semaines de répit entre son apparition en Chine et son arrivée à leurs portes, sans toujours prendre conscience de l'ampleur de la menace et de la rapidité de sa propagation. C'est donc dans l'urgence qu'elles ont dû réagir en composant avec un système humain, social, économique et institutionnel, lui-même pris au dépourvu et mal préparé face à une crise sanitaire majeure. Nous avons passé en revue les nombreuses initiatives que les grandes villes et leurs agglomérations ont prises dans le domaine alimentaire face aux effets des chocs multiples engendrés et aux mesures de protection sanitaire qui ont distendu ou segmenté les circuits d'approvisionnement, avec un double risque pour les produits frais et périssables : côté consommateurs, un risque de pénurie, côté producteurs, un risque de perte de tout ou partie de leurs récoltes et de leurs revenus.

Nous pouvons distinguer trois catégories d'initiatives :

- **Celles qui ont contribué au maintien ou à la mise en place de nouveaux circuits** d'approvisionnement, soit par une mise aux normes sanitaires des maillons sensibles de ces circuits, soit par la création de circuits de contournement.

C'est dans l'urgence que les villes ont dû réagir en composant avec un système humain, social, économique et institutionnel, lui-même pris au dépourvu.

ment de ces maillons... Ces deux mouvements sont apparus quasi-instantanément suite à la décision de fermer les marchés : 25 % des marchés ont pu rouvrir après une mise aux normes sanitaires, 75 % sont restés fermés et ont été remplacés par des circuits plus directs entre producteurs et consommateurs, par l'ouverture de nouveaux lieux de stockage et/ou d'échanges, par des systèmes de livraison à domicile ou dans des lieux relais, après commande et facturation électroniques.

- **Celles qui ont favorisé la continuité** d'une économie de marché et évité sa paralysie, une paralysie qui aurait entraîné une intervention publique et des charges considérables alourdissant fortement le fardeau de la dette, déjà colossale, du Covid-19. Les plates-formes numériques ou les cartes interactives, qui ont été créées à différentes échelles géographiques, mais aussi les nouvelles solutions logistiques de livraison à domicile, ont permis de maintenir le fonctionnement normal du marché entre producteurs et consommateurs.
- **Celles qui ont permis de redoubler d'attention vis-à-vis des publics vulnérables**, isolés, peu solvables ou insolubles, mais aussi de nouveaux publics fragilisés par le confinement, à l'instar des étudiants d'origine modeste, privés de leurs petits boulots, élargissant considérablement les publics nécessitant une aide alimentaire. Un dialogue et une synergie avec les acteurs publics et privés de l'aide alimentaire se sont alors développés avec souvent une ouverture à de nouvelles formes de solidarité, grâce à l'engagement parfois de personnels municipaux, parfois de citoyens-bénévoles, appelés à la rescousse.

Si, pour l'heure, l'aide alimentaire a pu suivre l'augmentation des besoins, la multiplication des faillites d'entreprises risque de faire apparaître une forte augmentation des publics fragilisés. Déjà apparaissent ici et là des zones de tensions, où la demande d'aide alimentaire explose et laisse craindre une saturation malgré la multiplication des réseaux de solidarité. La question de l'aide alimentaire risque de devenir cruciale dans les prochains mois et devra faire l'objet d'un suivi attentif. D'autant qu'il n'est pas exclu de voir se développer une crise alimentaire mondiale, liée à la fois à la rétention des flux d'exportation de la part des pays agro-exportateurs et des conséquences sur la production mondiale de

la crise sanitaire, de l'instabilité des fournitures d'intrants et des difficultés de logistiques et de transport. Si elle advenait, une telle crise aurait des conséquences sérieuses. On se rappelle les émeutes de la faim liées au surenchérissement des produits de base en 2008. Le 1,3 milliard de personnes qui vivaient dans une extrême pauvreté et à la limite de la survie ont alors craint de basculer dans une situation de faim aigüe.

Dans la situation d'urgence, c'est donc à très court terme que les villes, comme tous les acteurs, ont dû agir... Pour cela, elles ont dû faire preuve à l'échelle de leurs territoires de capacités d'écoute, d'observation, d'adaptation, de mobilisation et d'animation. Cependant, elles doivent aussi respecter des disciplines collectives, en l'occurrence des recommandations sanitaires au niveau national, voire européen et mondial. L'application de ces mesures nécessite un dialogue permanent et une action coordonnée des services de l'Etat et des élus pour trouver les réponses les mieux adaptées à chaque situation locale. Il est important également qu'un acteur collectif, favorisant une coordination nationale, joue un rôle d'intermédiaire vis-à-vis du gouvernement notamment lorsqu'il s'agit de préparer la mise en œuvre de mesures qui ont un fort impact local. Nous retrouvons là les deux grandes missions d'une association nationale d'élus comme France urbaine : assurer une représentation collective au niveau national et faciliter les échanges d'informations entre ses membres qui, face à un même choc, doivent trouver des parades et des solutions. Le scénario qui s'est mis en place suite à la décision de fermer les marchés illustre parfaitement le jeu à la fois national et local auquel chacun selon ses compétences est appelé à prendre part.

Les villes ont dû faire preuve à l'échelle de leurs territoires de capacités d'écoute, d'observation, d'adaptation, de mobilisation et d'animation.



## ➔ LES VILLES, EN TEMPS DE CRISE, FACE AU BESOIN DE RENFORCER DURABLEMENT LA TRANSITION ET LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRES

En deçà ou au-delà de l'urgence, les villes doivent garder une vision de long terme et une vision prospective sur les enjeux d'alimentation. Nous avons tenu à resituer le temps de la crise dans le temps long de l'histoire du système alimentaire. Cette crise est intervenue alors qu'un triple débat citoyen, scientifique et politique se développait. Les Etats généraux de l'alimentation, en 2017 en ont été la manifestation. Même si à court terme, ils n'ont abouti qu'à des décisions modestes, les débats ont continué et vont certainement se traduire par de nouvelles étapes et vers un processus de transition agricole et alimentaire dont les caractères ont été débattus, à savoir :

1. Reterritorialisation progressive du système alimentaire ;
2. Transformation agro-écologique de la production agricole et écologique de l'ensemble du système alimentaire ;
3. Reconnaissance de la diversité des aliments et des cultures alimentaires ;
4. Eveil ou revitalisation d'une démocratie alimentaire ;
5. Enfin, et toujours, respect d'un principe d'équité alimentaire, à savoir d'une alimentation en quantité et de qualité pour tous.

La crise s'est inscrite dans ce temps d'interpellation du système alimentaire, mais elle instruit différemment chacun des **cinq piliers de cette transition**.

**Des villes résilientes :** Pour mieux situer le rôle de la crise dans le temps de la transition, peut-être faut-il introduire une préoccupation anti-crise, celle de la construction de « villes résilientes », c'est-à-dire de villes capables de mieux résister à des chocs et de s'en relever plus facilement et sans trop de dommages. Nous connaissons une crise sanitaire mon-

diale, d'autres crises sanitaires peuvent advenir, notamment en lien avec le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, engendrant également des conflits sociaux, des catastrophes naturelles brutales ou plus sournoises, mais irréversibles, par exemple des catastrophes environnementales, des déplacements de populations.... Il est de la responsabilité des autorités publiques de s'y préparer. La protection civile se joue à très grande échelle, mais aussi dans tous les territoires. Nous avons considéré ces dernières décennies que la mondialisation, en l'occurrence celle du système alimentaire, était la meilleure manière d'éviter les crises et que le libre-échange était la clé de voute de cette sécurité. La multitude d'initiatives développée par les acteurs locaux a démontré les facultés d'adaptation et de réactivité des territoires pour apporter des réponses à la crise et renforcer leur système alimentaire territorial.

**Vers une souveraineté alimentaire ?** La crise que nous vivons interpelle cette manière de voir. Il y a dans la mondialisation du système alimentaire des facteurs de vulnérabilité et un danger de perte de toute capacité d'agir ou de réagir sur le système alimentaire. Nous avons rencontré plusieurs difficultés en matière d'approvisionnement de matériel médical, notamment pour des équipements que nous devrions être en mesure de produire, nous pouvons avoir des problèmes équivalents dans le domaine alimentaire, qui pourraient entraîner des pénuries de facteurs de production (énergies ou intrants diverses, y compris alimentation animale) ou des pénuries de produits ou des flambées de prix et de violence, comme cela a pu être observé en 2008 dans de nombreuses villes du Sud du monde. La question de la souveraineté européenne, nationale et locale est aujourd'hui fortement revenue dans le débat à l'occasion de la crise du coronavirus. Le président de la République a lui-même fait référence à ce nécessaire débat en ouvrant la possibilité de sanctuariser, à l'avenir, certains secteurs stratégiques qui ne seraient plus soumis aux lois du marché. L'alimentation, besoin primaire de chaque individu, pourrait donc à l'avenir entrer dans le champ des secteurs stratégiques.

La souveraineté alimentaire, qui est souvent portée dans le débat international par les organisations paysannes des pays du Sud, qui voit le libre-échange lamener leurs agricultures, rede-

La multitude d'initiatives développée par les acteurs locaux a démontré les facultés d'adaptation et de réactivité des territoires.

La crise a montré l'importance de la construction dans la durée de cette alliance entre territoires proches.

vient centrale, dès lors que l'on considère l'agriculture et l'alimentation comme des secteurs stratégiques et les dépendances comme des facteurs de vulnérabilité dangereux.

Ces débats peuvent apparaître à la fois lointains pour les territoires locaux, urbains, péri-urbains ou ruraux, et déphasés en ce temps de crise. Ils sont pourtant très présents. Le couple Transition-Résilience est stratégique dans l'action des villes. Même en temps de crise, les villes agissent dans ce cadre, ne serait-ce qu'au travers de la construction et de la multiplication de circuits courts et de proximité, de la valorisation des produits locaux et de toutes leurs actions prises en faveur d'une reterritorialisation de leurs systèmes alimentaires... Au sortir de cette crise, les villes – métropoles, grandes villes et agglomérations - avec les acteurs de leurs territoires municipaux et avec les autres collectivités territoriales, auront à réfléchir à la réduction de la vulnérabilité de leurs systèmes d'approvisionnement alimentaire, et sans doute, à une nouvelle étape de leurs engagements dans le renforcement de la résilience et dans l'accélération de la transition alimentaire et agricole.

### 1 L'alliance des territoires, une évidence, qui doit être construite dans la durée

Les chaînes agricoles et alimentaires, ou le système alimentaire, relie nécessairement un pôle de production agricole et un pôle de consommation alimentaire. Cette dualité rend indispensable une alliance entre zones rurales de production agricole et zones urbaines de consommation alimentaire. Les zones péri-urbaines ont un rôle particulier à jouer qui les rapproche des zones agricoles, même si elles sont l'objet de débats, voire de conflits, dans la reconnaissance de leur statut foncier, urbain ou agricole. L'agriculture urbaine, qui a une réelle valeur pédagogique en tant que créatrice de lien ville-nature, reste anecdotique en termes d'approvisionnement.

La crise nous a montré l'importance de la construction dans la durée de cette alliance entre territoires proches. La crise sanitaire l'a imposé pour des questions logistiques et en cela elle confirme d'autres raisonnements préexistants en matière d'aménagement et de développement des territoires urbains et ruraux ou en matière d'environnement.

De ce point de vue, la crise est un rappel à l'ordre du bienfondé des ceintures vertes et des campagnes alentours. La révolution des transports et l'urbanisation galopante ont certes changé les logiques anciennes, toutefois, comme nous avons pu le constater au cours des semaines de confinement, il est bon de rappeler la nécessité d'une alliance des territoires et de dire comment, et selon quelle répartition des responsabilités, des tâches et des compétences, les territoires ensemble pourront gagner la double bataille de la résilience et de la transition.

### 2 La synergie entre les acteurs du territoire, facteur clés de réactivité et de réussite

Les élus et les exécutifs locaux ont joué plusieurs rôles au cours de ce premier mois de crise, un rôle d'animation du socio-système municipal, entendu comme l'ensemble des acteurs publics et des acteurs privés du territoire municipal et intercommunal, des rôles de mobilisation pour assurer la continuité de l'approvisionnement des citoyens-consommateurs et d'action directe, notamment dans les nouvelles formules de lutte contre la précarité alimentaire.

Les villes et les grandes agglomérations ont fait preuve de créativité face à l'imprévu, mais nous avons pu constater que la gestion de crise était rendue d'autant plus opérationnelle lorsque des interactions, voire des modes de collaboration préexistaient. De ce point de vue, quelques grands acteurs ont pu mettre au service du collectif leurs compétences et leurs expériences. Apparaissent ainsi dans le récit des villes, les marchés de gros ou les MIN, les CCAS, les chambres consulaires, particulièrement les Chambres d'agriculture, les banques alimentaires, les grandes associations d'aide alimentaires et tout un ensemble d'associations, qui ont porté à la marge du grand système alimentaire des expériences pionnières en terme de production, de transformation, de distribution, de restauration... On retrouve partout dans les récits les AMAP, les CIVAM, les ADEAR... Sans oublier certains grands acteurs économiques de la distribution, qui ont parfois porté main forte à ces collectifs municipaux.

Tous ces acteurs, publics et privés, font partie du système alimentaire et chacun a joué un

rôle dans la première étape de la crise. Les villes, qui avaient organisé une coopération avec ces acteurs ont pu réagir immédiatement. C'est le cas des villes engagées dans des projets alimentaires territoriaux (PAT), qui, au-delà des institutions, ont réuni des acteurs des chaînes agricoles et alimentaires avec lesquels elle avaient déjà des relations. Elles ont pu bénéficier de l'existence ou de la construction d'une gouvernance alimentaire préalable pour orchestrer une bataille anti-crise collective.

### 3 Le numérique comme un outil désormais incontournable

La prise en compte du numérique dans les enjeux d'alimentation a été croissante ces dernières années. Elle s'est révélée essentielle en période de crise.

En facilitant et en organisant les relations entre acteurs du système alimentaire, le numérique favorise l'accès aux informations et aux produits ou aux services logistiques. Il renforce la facilité et la transparence des transactions. Les étiquettes augmentées permettent d'accéder à des informations via un Smartphone. Les objets connectés permettent déjà de réguler le flux de marchandises et sont compatibles avec l'automatisation de la logistique, voire de la fabrication. Ainsi, l'usage du numérique a permis ces dernières années de créer de nouvelles formes de relations plus directes entre acteurs et d'organiser une communication entre tous les acteurs d'un territoire. La crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus pourrait donner un nouvel élan à l'utilisation du numérique dans le domaine de l'alimentation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la réaction contre la crise s'est largement appuyée sur les opportunités apportées par le numérique et s'est traduite par la multiplication d'outils de mise en contact entre offres et demandes alimentaires. Dans le domaine alimentaire, comme dans tous les autres, notamment dans la généralisation du télétravail et du télé-enseignement, il est probable que les acquis dans le maniement du numérique vont perdurer. Certains chercheurs, comme Daniel Cohen, parlent de l'émergence d'un « capitalisme numérique », comme la nouvelle étape de l'économie mondiale et comme le nouveau facteur de différenciation

sociale qui pourrait se manifester dans le retour à l'emploi après une phase de grande casse économique et sociale.

Dans ce domaine, la crise a renforcé des tendances déjà fortes et fait apparaître deux mouvements apparemment contradictoires : un processus de relocalisation, favorisant des liens plus directes entre producteurs et consommateurs, entre offres et demandes de biens et de services, que nous avons évoqués et, en même temps, un processus de centralisation au travers de plateformes internationales, incarnées par Amazon, mais aussi par les autres grands acteurs qui ont porté le mouvement d'« ubérisation » de l'économie. Le mouvement de confinement-déconfinement, s'il devait se reproduire tant qu'il n'y a pas de parades contre le virus, pourrait constituer un terreau pour la progression de ce double processus qui n'est contradictoire qu'en apparence et pourrait dessiner le profil d'une économie et d'une société numérique.

### 4 Des comportements alimentaires nouveaux et durables

La crise a mis en avant de nouveaux circuits pour les produits frais et périssables et a permis à des tendances préexistantes de s'exprimer plus fortement, notamment la préférence pour des produits locaux et bio, des régimes plus végétariens et des relations plus directes avec les producteurs et, donc, des circuits plus courts et de proximité.

Ceci dit, la question des prix et, en arrière-plan, celle du modèle économique restent latentes. Les consommateurs ont pu noter, dans la période de crise, une augmentation des prix des produits frais. L'impossibilité pour les producteurs français et européens de faire appel à une main d'œuvre étrangère, de même que les perturbations des transports, l'irrégularité et la dispersion des volumes, a conduit de fait à une augmentation des coûts et à une élévation des prix.

Les GMS (grandes et moyennes surfaces) ont pu ouvrir plus largement leurs linéaires à des produits locaux, parfois à la demande des municipalités, et se sont bien adaptées aux nouvelles normes sanitaires. Elles ont pu bénéficier de la fermeture de 75 % des marchés locaux. Le confinement a orienté des consommateurs plus nombreux vers les supermarchés de proximité

La pandémie confirme une évolution de la demande alimentaire, qui s'est exprimée sur les produits frais et périssables, végétariens et animaux.

qui offrent toute la gamme des produits, alimentaires et autres, de première nécessité avec des déplacements minimaux.

La crise n'a pas bouleversé en quelques jours, l'ensemble du système alimentaire et des chaînes agricoles et alimentaires, notamment le maillon de la transformation, qui repose sur des infrastructures lourdes et, donc, nécessite des évolutions lentes. Si l'on veut avancer dans la territorialisation du système alimentaire, il faudra sans doute s'intéresser davantage à l'émergence de filières locales à l'échelle des territoires. A ce stade, la crise confirme une évolution de la demande alimentaire, qui s'est exprimée sur les produits frais et périssables, végétaux et animaux. Les villes disposent de leviers, notamment les achats institutionnels (commande publique), la restauration collective, l'aide au redéveloppement des marchés et l'appui à l'organisation de circuits de proximité, pour permettre à cette nouvelle demande alimentaire de renforcer la part des produits locaux dans les marchés et les régimes alimentaires.

### 5 Une mobilisation citoyenne sans précédent, le rebond de l'action militante et l'émergence de nouvelles formes de solidarité

Les citoyens et les associations se sont engagés sur les différents terrains ouverts par la crise. Le réseau « Manger au temps du coronavirus », qui a recueilli des centaines de témoignages portant sur des initiatives de construction de nouveaux circuits ou sur des actions de solidarité, montre

les mille facettes de la mobilisation citoyenne et, notamment de l'engagement de groupes d'agriculteurs et de consommateurs. Cet engagement est souvent ancien, mais il restait le plus souvent sous les radars des institutions installées au cœur du système alimentaire. Certaines actions, déjà très présentes à une échelle significative, comme les AMAP, ont pu se déployer à partir de leurs bases. D'autres actions, moins connues, mais très actives localement, ont pu aussi servir de relais aux exécutifs locaux. Ces initiatives se connaissent, s'organisent et portent collectivement le mouvement de la transition agricole et alimentaire. RESOLIS a constitué un échantillon de 800 initiatives locales caractérisées comme des initiatives d'alimentation responsable et durable ou de transition alimentaire, un échantillon qui montre la créativité de certains acteurs des chaînes de production et de consommation des aliments et la diversité de leurs initiatives.

Avec la crise, ces acteurs se sont fait connaître par leurs actions. Le réseau, plus ou moins formel, qu'ils constituent, s'est conforté et participera, sans aucun doute aux débats à venir.

A ce stade de la crise, il est difficile de prédire ce dont l'avenir sera fait, sinon que nous aurons à faire face à des difficultés économiques et sociales considérables sur fond de crise environnementale. L'histoire nous a appris que les sorties de grandes crises – on pense à celle de 1929 à laquelle la crise actuelle est souvent comparée en terme d'ampleur – sont lourdes de menaces. Dans cette perspective, la mobilisation citoyenne et son interaction avec les gouvernances urbaines n'est pas le moindre des résultats de cette crise.



© Eyvinnir / Adobe Stock



# 5

## CONCLUSION

Nous avons souhaité dans cette publication, au plus près des récits de confinement des villes, suivre les initiatives prises en urgence pour « colmater les brèches » et imaginer des solutions permettant d'assurer la continuité de l'approvisionnement alimentaire des consommateurs urbains dans le respect des intérêts des producteurs agricoles proches de la ville et avec une attention extrême pour les publics en situation de précarité alimentaire, ceux dont la vulnérabilité est ancienne et ceux qui ont été fragilisés par la crise : les enfants privés de cantines scolaires, les étudiants isolés et privés de leurs emplois d'appoint, les personnes confinées, isolées et peu mobiles... Les difficultés, parfois les drames, ont été nombreux, mais le système alimentaire, en partie réparé de ses fractures, a tenu. Nous avons vu comment les acteurs ont pu répondre aux urgences et comment les exécutifs locaux ont pu animer et orchestrer ces multiples initiatives. Malgré les menaces, il n'y a eu ni pénurie, ni affolement. Dans le domaine de l'alimentation et dans cette période des deux mois de confinement, la mobilisation et la capacité d'adaptation de l'ensemble des acteurs peuvent être salués.

Nous sommes maintenant à la charnière entre confinement et dé-confinement, une charnière pleine d'incertitudes et, donc, de menaces. D'aucuns s'essaient à envisager « le monde d'après », l'après lointain, d'autres nous alarment sur

l'après proche et le désastre économique et social qui nous attend, d'autres encore nous promettent des cycles répétitifs de confinement-déconfinement, dans l'attente incertaine de traitements et d'un vaccin...

Dans le domaine qui nous intéresse, celui de l'évolution du système agricole et alimentaire, que nous avons documenté, trois grandes menaces se profilent :

- A court terme, la fragilisation de nouveaux et de nombreux publics, qui risquent de venir s'ajouter aux cinq millions de personnes déjà bénéficiaires de l'aide alimentaire. Une telle augmentation ne sera pas sans conséquences surtout si elle s'inscrit dans la durée ;
- A moyen terme, le caractère annuel des cycles agricoles fait que l'agriculture et l'alimentation sont décalées dans le temps. Notre alimentation d'aujourd'hui correspond pour l'essentiel à une agriculture d'avant crise, celle de demain dépendra des semences et travaux de la période de crise et d'après crise. Il est donc important de protéger notre agriculture des soubresauts de la crise ;
- A moyen terme également, l'humanité n'est pas à l'abri d'une crise alimentaire mondiale, liée à une conjonction de facteurs : un accès plus difficile aux intrants, le blocage des exportations par les pays agro-exportateurs, la faiblesse des stocks, considérés dans les milieux internationaux comme des menaces pour

Les difficultés ont été nombreuses, mais le système alimentaire, en partie réparé de ses fractures, a tenu.

l'équilibre des marchés, une volatilité accrue des prix sur les marchés internationaux...

Face à ces menaces et au besoin d'opérer une transition alimentaire et eu égard à l'expérience acquise dans la période extraordinaire de crise et de confinement que nous avons vécue et documentée, les villes doivent veiller à :

→ **Préserver, voire accroître, une démarche collective** à la fois entre elles et avec leur organisation représentative pour favoriser l'échange de leurs expériences, avec d'autres collectivités, dépositaires de compétences complémentaires, dans le cadre d'une alliance des territoires, avec les acteurs de leurs systèmes alimentaires locaux dans un cadre organisé et favorisant les synergies, enfin, avec l'ensemble des citoyens et de leurs associations, dont la mobilisation est essentielle pour traverser la période de gros temps et pour garder un cap lointain ;

→ **Organiser ce collectif d'acteurs des grandes agglomérations autour d'un projet alimentaire territorial (PAT)** avec une vision à long terme de la transition, mais aussi avec une attention permanente vis-à-vis des publics en situation de précarité alimentaire et le souci de renforcer la résilience du système alimentaire ainsi qu'une réactivité collective face aux imprévus. On nous promet des chocs de toute nature économiques, sociaux, environnementaux. S'ils advenaient mieux vaudrait être solide sur ses bases. L'alimentation est l'une de ces bases dont la défaillance ne peut durer que quelques jours. Nous n'oublions pas non plus que les acteurs de la production et de la consommation des aliments sont des acteurs privés qui doivent vivre décemment de leur travail. Au sortir de cette crise, l'outil PAT pourrait aider chaque collectivité à se projeter dans l'avenir, à définir en fonction de ses ressources naturelles, humaines et culturelles son cheminement de transition et de résilience.

→ **Garder donc, même en temps de crise, une boussole guidant l'évolution du système alimentaire** et pointant, d'une part, le renforcement de sa résilience et, de l'autre, l'accélération de sa transition :

- Le besoin d'un renforcement de la résilience du système alimentaire est apparu clairement ces deux derniers mois. Celui-ci passera par l'articulation entre deux mouvements : au niveau national, par la réaffirmation d'une souveraineté alimentaire et, au niveau des bassins alimentaires, par la marche vers des systèmes alimentaires ancrés dans des territoires à la fois urbains et ruraux. Les villes sont à la croisée des chemins, elles doivent contribuer au développement de ces systèmes locaux, mais aussi à leur articulation avec le système alimentaire national.
- La nécessité d'une transition alimentaire, qui préexistait à la crise, comme nous l'avons montré dans la partie introductive, reste impérieuse. Les performances et les impacts du système alimentaire en termes sanitaires, environnementaux, sociaux, mais aussi en termes d'aménagement et de développement des territoires, restent entiers et problématiques. Là encore, les villes ont un rôle majeur à jouer dans les cheminements de transition, qui reposent en grande partie sur une évolution de la demande alimentaire. La crise a montré que cette demande évoluait et qu'une articulation plus directe entre producteurs et consommateurs et l'organisation de solutions logistiques permettaient de révéler et d'ouvrir de nouveaux chemins de transition.

Ni la crise, ni la sortie de crise, ne sont la fin de l'histoire. L'essentiel est de s'adapter aux conditions, parfois imprévues, de chaque étape et de tirer des enseignements de portée générale, sans oublier les maux plus fondamentaux qu'il faut guérir. L'exercice mené en interaction avec un large échantillon de métropoles et de grandes agglomérations a été riche d'enseignements. Nous aurons à suivre d'ailleurs près dans les prochaines étapes les initiatives, qui ne manqueront pas d'accompagner la période du déconfinement, puis, espérons-le dans la foulée, après ce temps d'arrêt imprévu, obligé et ravageur, celles qui pourront favoriser une relance économique « verte » sans oublier de poursuivre l'œuvre de résilience, de transition et de solidarité.

## PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS



Seule association nationale regroupant à la fois les grandes villes et les grandes intercommunalités que sont les métropoles, les communautés urbaines, les plus grandes communautés d'agglomération et les établissements publics territoriaux franciliens, **France urbaine** compte 104 membres dirigés par des élus de toutes tendances politiques. Elle représente plus de 2 000 communes dans lesquelles réside près de la moitié de la population française. France urbaine a pour objectif de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens. Dans un dialogue permanent avec l'État, l'association participe pleinement à la structuration du monde urbain dans notre pays et à l'attractivité de tout son territoire. Elle défend une « Alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine efficacité des politiques publiques.

En 2017, France urbaine lance ses premiers travaux sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, en lien avec RESOLIS, à l'occasion de la sortie de la publication « Villes, agriculture et alimentation : expériences françaises ». La création du groupe « Stratégies alimentaires territoriales » permettra à France urbaine de poursuivre ses réflexions sur le sujet. Conscientes des enjeux en présence sur le thème de l'Alimentation, les grandes villes et intercommunalités françaises se mobilisent en repensant leurs stratégies ali-

mentaires et en développant des projets qui participent directement à l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation alimentaire, comme en témoignent la déclaration adoptée en 2018 « Pour une transition en faveur d'une alimentation durable, responsable et solidaire », signée par 75 villes et grandes agglomérations ou encore la dernière étude de France urbaine, en janvier 2020, sur le thème de la précarité alimentaire en milieu urbain.

### CE QUE PORTE FRANCE URBAINE :

- Le partage d'information et d'expériences entre membres ;
- La défense des intérêts des collectivités dans le cadre de l'élaboration des normes nationales et européennes ;
- La valorisation des actions des collectivités urbaines à l'international ;
- La construction d'un plaidoyer, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, en faveur des territoires sur la scène internationale.



Créé en 2000, **Terres en villes** est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau met en capacité ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Les nombreuses rencontres organisées entre les membres permettent un échange d'expériences et de pratiques et un apprentissage mutuel, tandis que les projets recherche-action dans lesquels est impliqué le réseau permet d'expérimenter dans les territoires et d'explorer de nouveaux domaines d'action. Enfin, en s'appuyant sur ses acquis, Terres en villes contribue au débat national et international sur la ville, son agriculture et son alimentation.

Ce sont aujourd'hui vingt-huit agglomérations ou métropoles qui constituent le réseau, chacune étant représentée conjointement par l'intercommunalité et la chambre départementale d'agriculture ou en Ile-de-France par une association comprenant ces deux collègues.

La Charte de Terres en villes prône les valeurs du développement durable et l'hybridation des approches entre agronomie, urbanisme et écologie. Elle a été récemment renouvelée afin d'élargir les valeurs du réseau aux systèmes alimentaires territoriaux.

Son intense activité lui a valu d'être retenu comme membre du réseau rural français, d'être reconnu par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation comme organisme national à vocation agricole et rurale, et d'être chef de file du Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (Rn PAT).

#### EXTRAIT DE LA CHARTE TERRES EN VILLES

[...]

Terres en villes et ses membres prônent un système alimentaire territorial durable :

- Qui promeut une alimentation connectée au territoire.
- Qui promeut un rapprochement entre urbains et ruraux, producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs.
- Qui aborde l'alimentation de façon systémique en prenant en compte toutes ses composantes (économique, culturelle et gastronomique, de nutrition/santé, sociale, environnementale et spatiale) et les liens entre elles.
- Fondé sur la co-construction entre toutes les catégories d'acteurs : société civile, acteurs privés et acteurs publics.

[...]





Fondée en 2010, l'association **RESOLIS** s'est donnée comme missions l'analyse, la capitalisation, la diffusion et la promotion des pratiques de terrain à visée sociale et/ou environnementale qui ouvrent les chemins d'une transition.

Ancrée dans des cadres territoriaux divers, sa démarche suit trois étapes : l'observation des initiatives de transition, l'accompagnement des acteurs de la transition et la capitalisation des données de la transition.

S'appuyant sur un patrimoine d'initiatives et de données, son objectif est de créer, de consolider et de mettre en œuvre une « Pédagogie de la transition », c'est-à-dire une pédagogie de l'exemple, des solutions et de l'échange.

Son programmes « Alimentation responsable et durable » s'appuie ses 800 initiatives de transition agricole et alimentaire et 150 mesures de politiques publiques pro-transition alimentaire, pro-territoires et pro-diversité et sur des collaborations avec des acteurs de terrain, des acteurs académiques et des acteurs institutionnels, au premier rang desquels des fédérations de collectivités territoriales.

## LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SELON RESOLIS

Pour RESOLIS l'heure de la transition alimentaire est venue, il est temps de se mettre en route, encore faut-il disposer d'une boussole pour emprunter les bons chemins de transition. Après examen des problèmes qu'il nous faut résoudre dans le chantier de rénovation du système alimentaire, RESOLIS propose de retenir et d'appuyer quatre axes d'évolution :

- une reterritorialisation progressive du système alimentaires et une relance des économies et des cultures alimentaires locales ;
- une évolution écologique des chaînes alimentaires et agroécologique de la production agricole ;
- le souci d'assurer à tous une alimentation satisfaisante en quantité, qualité et diversité ;
- la revitalisation d'une démocratie alimentaire, comme moyen et condition de réussir la transition de notre agriculture et de notre alimentation vers des systèmes alimentaires responsables, durables, solidaires... et diversifiés.

C'est en référence aux caractéristiques de ces évolutions que RESOLIS reconnaît certaines initiatives locales, mesures de politiques publiques ou dynamiques territoriales comme des initiatives, des mesures ou des dynamiques de transition. Celles-ci permettent d'affirmer que la transition existe déjà et qu'elle ne demande qu'à grandir et à accélérer si l'on arrive à leur créer un environnement qui leur soit favorable.

---

## LISTE DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE

---

- Amiens [Ville et Communauté d'agglomération]
- Bordeaux [Ville et Métropole]
- Brest Métropole
- Chambre d'agriculture de Bretagne
- Chambre d'agriculture de Normandie
- Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais
- Chambres d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Clermont-Ferrand [Ville et métropole]
- Communauté d'agglomération de Mulhouse
- Communauté d'Agglomération Pays-Basque
- Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
- Communauté d'agglomération du Grand Besançon
- Grand Poitiers Communauté urbaine
- Grenoble [Ville et métropole]
- La Rochelle [Ville et Communauté d'agglomération]
- Le Havre Seine Métropole
- Lyon [Ville et métropole]
- Aix-Marseille-Provence Métropole
- Ville de Marseille
- Métropole du Grand Nancy
- Métropole Européenne de Lille
- Metz Métropole
- Montpellier [Ville et métropole]
- Nantes [Ville et métropole]
- Nice métropole côté d'azur
- Ville de Nice
- Paris
- Pôle métropolitain [les métropoles de Lyon et Saint-Etienne, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), communauté d'agglomération de Villefranche (CAVBS), Vienne Condrieu Agglomération et communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL)]
- Rouen [Ville et métropole]
- Saint-Etienne [Ville et métropole]
- Ville et eurométropole de Strasbourg
- Toulouse [Ville et métropole]



Contacts :

---

→ Kader MAKHLOUF / k.makhlouf@franceurbaine.org

→ Henri ROUILLÉ D'ORFEUIL / rouilledo@gmail.com

→ Marc NIELSEN / accueil@terresenvilles.org

En partenariat avec :

---

